

SAINT-MAX

L'actualité de la ville de Saint-Max



UNE FIN D'ANNÉE FESTIVE EN PERSPECTIVE !



11| SOLIDARITÉ

Lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants.

15| RÉUNION PUBLIQUE

Mercredi 30 novembre à 18h30 au Foyer Culturel Gérard Léonard.

21| URBANISME

Ouvrir son commerce à Saint-Max, les démarches.

Chères Maxoises, Chers Maxois,

La rentrée est déjà loin et nous sommes dans le vif des sujets d'actualité, dans le concret de la crise énergétique et environnementale, déjà prêts pour les défis à relever.

Sobriété énergétique, économies budgétaires, crise environnementale et mesures concrètes au quotidien, appliquées d'ors et déjà par les Services, voici les actions que je souhaite porter à votre connaissance et partager avec vous notamment lors de la réunion publique du mercredi 30 Novembre à 18 H 30 au Foyer culturel Gérard Léonard, réunion à laquelle je vous invite à venir nombreuses et nombreux.

A cette occasion, j'aurai le plaisir de vous faire partager **les actions déjà entreprises en matière de sobriété énergétique depuis plusieurs mois et de vous présenter leurs avantages :**

- baisse du chauffage à 19° dans les bâtiments municipaux ;
- baisse à 16° dans les bâtiments sportifs ;
- fermeture dès 22 H 30 de l'éclairage extérieur des bâtiments municipaux tels que le château ;
- diminution des illuminations de Noël à venir ;
- diminution actuelle de l'intensité de l'éclairage public en lien avec la Métropole du Grand Nancy, pour ne citer que ces principales mesures.



La charte environnementale qui va reprendre tout ce qui a déjà été fait en matière d'économies d'énergie et de mesures en faveur de l'environnement sera réalisée surtout pour fixer le cadre pour les années à venir, notamment en matière d'espaces verts, de sobriété énergétique, de mobilités, de mesures complémentaires à prendre pour les bâtiments (isolation, photovoltaïque, végétalisation des cours d'école...).

Nous évoquerons également les questions de **sécurité, d'urbanisme, les dossiers de l'éducation, sociaux et également budgétaires.** Mes Élus et moi-même **répondrons à vos questions et la discussion sera ouverte** comme à l'accoutumée puisque nous sommes déjà en contact tout au long de l'année, dans les visites de quartier, lors des nombreuses rencontres et manifestations qui jalonnent le parcours municipal en lien avec les habitants, les usagers, les associations.

La charte environnementale qui va reprendre tout ce qui a déjà été fait en matière d'économies d'énergie et de mesures en faveur de l'environnement sera réalisée surtout pour fixer le cadre pour les années à venir, notamment en matière d'espaces verts, de sobriété énergétique, de mobilités, de mesures complémentaires à prendre pour les bâtiments.

La Municipalité est préoccupée par l'action des générations futures, c'est pourquoi nous avons mis en place dès 2009 un conseil municipal des enfants et des jeunes (CMEJ) qui a fait des émules ! Renouvelé tous les 2 ans, les élections de ce nouveau CMEJ auront lieu à la fin de ce mois de novembre, et c'est une nouvelle équipe de jeunes qui prendra la relève pour réaliser de belles actions innovantes et être force de propositions, notamment pour l'écriture de la charte environnementale à laquelle un groupe d'élus s'est déjà attelée, groupe de travail associant bien entendu les élus de l'opposition qui souhaitent y participer.

Même si les temps sont difficiles, **la municipalité souhaite néanmoins conserver son dynamisme et ses actions affichées en faveur des habitants,** notamment les repas des Anciens de fin novembre, ainsi qu'un calendrier de l'Avent bien rempli regroupant des festivités sobres mais conviviales, des actions sociales en faveur des bénéficiaires du CCAS, des actions associatives avec le marché de Noël ou encore la soirée de Nouvel An, des actions culturelles qui favorisent la convivialité et les découvertes, et **notamment un concours « éco-déco » nouvellement lancé qui sollicite l'imagination des habitants pour des décorations naturelles de Noël 2022, plutôt que lumineuses !** Il s'agira de décorer ses fenêtres, ses balcons, ses jardins sans électricité, visibles de l'extérieur et en éléments naturels, telle que le sera la majorité des décorations de Noël dans la Commune.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter d'ores et déjà de belles fêtes de fin d'année en famille et entre amis ! Prenez soin de vous surtout et faites bien attention à vous et aux autres.

Bien amicalement,
Votre Maire,
Eric PENSALFINI

PERMANENCES DE M. LE MAIRE

Les 1er et 3ème samedis de chaque mois de 9h00 à 11h00 et sur rendez-vous au 03 83 18 32 36 les autres jours.

En cas d'absence, téléphonez au 03 83 18 32 32.

Mairie / 32, Avenue Carnot (dans la cour donnant rue de Lorraine)

SOMMAIRE

p.2	Éditorial
p.3	Focus
p.4	Fêtes et cérémonies
p.5	Culture
p.8	Seniors et jeunes retraités
p.10	Cohésion sociale
p.11	Social / Santé
p.12	Associatif
p.15	Vie Municipale

p.16	Logement
p.17	Éducation et petite enfance
p.20	Urbanisme
p.22	Jeunesse & Sports
p.24	Vie Économique
p.26	Tribune Libre
p.27	État Civil
p.28	Agenda



RÉUNION PUBLIQUE

Mercredi 30 novembre à 18h30

Venez échanger en toute simplicité avec Monsieur le Maire lors de la prochaine réunion publique qui se tiendra le mercredi 30 novembre 2022 à 18h30 au Foyer Culturel Gérard Léonard. Les thématiques suivantes seront abordées : Urbanisme, Sécurité, Développement Durable, Budget Participatif, Finances, Jeunesse et Sports, Éducation et Petite Enfance, Projets à venir....

À LA RECHERCHE DE PHOTOGRAPHIES ! Avez-vous des photos d'archives des inondations ?

L'Association "La Mémoire de Saint-Max" est à la recherche de photographies des inondations qui ont eu lieu à Saint-Max.

Si vous en avez à disposition et que vous souhaitez les partager pour une exposition sur cette thématique, merci de les faire parvenir par mail à : contact@mairie-saint-max.fr ou en Mairie au 32, Avenue Carnot 54130 Saint-Max . Un grand merci pour votre participation.



STOP AUX DÉJECTIONS CANINES

Être un maître responsable

La Ville de Saint-Max rappelle que les déjections canines sont interdites dans l'ensemble des espaces publics et sont passibles d'une contravention s'élevant à 35€. Des sachets sont à votre disposition à cet effet à différents endroits de la Commune. Retrouvez la localisation des canisacs sur www.saint-max.fr rubrique "Saint-Max Pratique".

DÉSHERBAGE DES TROTTOIRS

Tous responsables de la propreté de la voirie

En l'absence de règlement municipal, le nettoyage du trottoir sur une distance d'au moins un mètre est à la charge de l'occupant (locataire, propriétaire, usufruitier ou syndic d'un immeuble), ce qui comprend : le désherbage, le nettoyage des feuilles et détritiques, le déneigement, l'épandage de sel.

En cas de nuisance ou d'accident, votre responsabilité pourra être engagée.



HORAIRES D'OUVERTURE

La Mairie vous accueille du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 et le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 au 32 Avenue Carnot.



► Saint-Max • Quartiers de vie

Directeur de la publication : Eric Pensalfini
Rédaction / Mise en page : Service communication - Mathilde Crivelli
CSD Corrections
Photos / images : Service communication - Associations -
Espace Photo 54 - Flaticon - Freepik
Impression : La Nancéienne d'Impression

Dépôt légal n°648 : Tous droits réservés
Contact : Hôtel de ville - 37 avenue Carnot
BP 80 109 - 54 133 Saint-Max
Tél : 03 83 18 32 32 / Fax : 03 83 18 32 37
Courriel : contact@mairie-saint-max.fr
Site internet : www.saint-max.fr



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



À Saint-Max, les habitants, élus et représentants des associations patriotiques se sont réunis autour du monument aux morts, Esplanade Arnaud Beltrame, pour honorer la mémoire de tous ceux qui ont succombé lors de la Grande Guerre de 1914-1918. La cérémonie s'est poursuivie au Foyer Culturel par plusieurs discours symboliques.

La commémoration a été marquée par les lectures de poèmes : "les tranchées", par les enfants de CE2/CM1 de Mme Lambing de l'école Pierre et Marie Curie, et un texte fort de Baptiste Perrin.



SAINT-NICOLAS

VISITE À SAINT-MAX LE 4 DÉCEMBRE !

Le patron des écoliers sera de passage à Saint-Max le dimanche 4 décembre avec son défilé de chars !

- > Départ du défilé à 15h sur la Place de l'Europe ([circuit sur saint-max.fr](http://circuit.saint-max.fr)) ;
 - > Feu d'artifice tiré sur les bords de la Meurthe à 16h30 ;
- Rendez-vous sur l'Esplanade du Château (2, av. Carnot).

Retrouvez aussi toutes les festivités dans le calendrier "Saint-Max en 'Avent'!"

disponible dans ce bulletin ou sur www.saint-max.fr > actualités. Au programme : Marché de Noël, soirées festives, solidarité, spectacles, exposition etc... !



CONCOURS "ÉCO-DÉCO!"

Inscrivez-vous au nouveau concours des décorations de Noël !

Cette année, pourront concourir les personnes qui auront décoré les fenêtres, les balcons et les jardins, sans électricité. Les décors en éléments naturels seront les bienvenus et très appréciés.

Toutes les infos dans le coupon joint à ce bulletin (p. 13).

+ saint-max.fr > agenda

Jean-François MIDON

Adjoint délégué aux finances et ressources humaines, au développement économique et au soutien aux commerces et à l'artisanat, à l'emploi, aux fêtes et animations, à la qualité du service public.



CULTURE

RETOUR EN IMAGES



1 ALAIN HEURTEL

Né en 1943 à Plouah, en Bretagne, Alain Heurtel a effectué sa carrière professionnelle dans le domaine de la recherche scientifique au CNRS, en région parisienne. À l'heure de la retraite, il se prend de passion pour l'aquarelle. Ses œuvres sont réalisées de façon traditionnelle, trempées dans l'eau, puis retravaillées. Jean Heurtel a participé à plusieurs expositions en région parisienne et en Bretagne. Il en préparait une, personnelle, en Vendée. "Un tableau raconte toujours une histoire, c'est aussi du rêve, de la poésie", aimait-il dire. Il avait le sens des couleurs, de la composition, de la lumière et une grande sensibilité. Il est décédé le 3 juin 2022. Sa fille, Anne-Claire Heurtel, maxoise, a fait don à la commune de 2 tableaux de son père, représentant l'Eglise St-Médard et le Parc de l'Hôtel de Ville.

2 TIQUES, S'INFORMER, SE PROTÉGER

Dans le cadre de la Fête de la Science 2022, et en partenariat avec l'Université de Lorraine, la Ville de Saint-Max a accueilli l'exposition "Tiques, s'informer se protéger" afin de sensibiliser le grand public ainsi que les classes et les périscolaires de Saint-Max sur le sujet. Avec Sandrine Capizzi, maître de conférence.

3 DÉLÉGATION MAXOISE À WALLDORF POUR LA KERWE*

Rencontre d'Éric Pensalfini et des élus maxois avec le Maire (Bürgermeister) Matthias Renschler et l'ancienne Bürgermeisterin, aujourd'hui députée, Christiane Staab. En présence de Jacques Pantin et Simone Maetz du comité de jumelage. 16/10/2022.

*Kermesse

4 10 ÈME SALON DU LIVRE AU CHÂTEAU

30 auteurs en dédicace ! Avec, pour invité d'honneur, le Dr François Bourgognon, sur la thématique du "prendre soin". Des ateliers d'art-thérapie pour tous les publics ! Des rencontres ont permis aux enfants de discuter avec des autrices locales : Marie Zimmer, Laurence Gillot et Maité Winingier notamment.

PROGRAMME CULTUREL

MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE

Vendredi 2 décembre à 20h
Château | Salons Garnier

En partenariat avec la Médiathèque Départementale de Meurthe-et-Moselle.

Le "Mois du doc" est un rendez-vous incontournable pour découvrir des films et échanger ses idées sur le monde ! Cette année, la thématique choisie est celle de la famille ainsi, nous vous proposons la projection du film « Les blanches Terres » suivie d'un échange avec la réalisatrice Amélie Cabocel.

Résumé : Les Blanches Terres est un lieu-dit isolé de Lorraine dont le charme échappe à celui ou celle qui ne fait que passer. Michelle, la grand-mère de la réalisatrice, y vit depuis toujours, comme "enracinée". Veuve depuis vingt ans, elle combat l'isolement par des rapports quasi quotidiens avec ses cousins, amis et rares voisins. La réalisatrice, qui est également photographe, propose à Michelle d'être au cœur de son nouveau travail photographique.



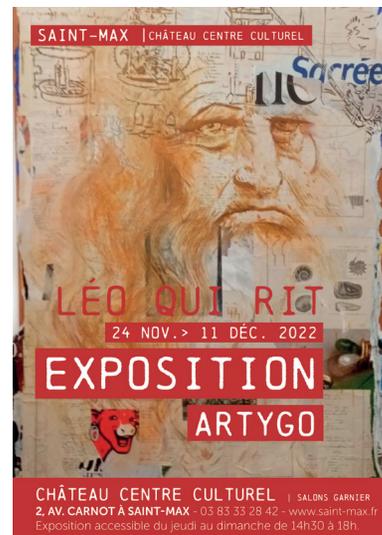
"LÉO QUI RIT"

Exposition par Artygo
24 novembre > 11 décembre
Château | Salons Garnier

Artygo est un artiste peintre et coloriste de Saint-Max.

Animé par la passion de la peinture d'art, Thierry Genochio réalise des œuvres et des créations artistiques signées Artygo.

Du jeudi au dimanche de 14h30 à 18h. Entrée Libre.



EN FAMILLE OU ENTRE AMIS !

Pour les fêtes de fin d'année, le Pôle culture vous invite à des RDV conviviaux !

HEURE DU CONTE SPÉCIALE NOËL

Samedi 17 décembre à 10h30
Bibliothèque

Pour les tout-petits et leurs parents.
Sur inscription au 03 83 33 28 42.

RENCONTRE MUSICALE

Vendredi 9 décembre à 18h
Bibliothèque

En partenariat avec l'APEM, les bibliothécaires vous proposent une lecture en musique du conte de Saint-Nicolas.

"SPITI MOU" PAR LA COMPAGNIE MELOCOTON

Samedi 10 décembre à 10h et à 11h15
Château | Salle Choltus

Spectacle familial mêlant théâtre et musique. À partir de 3 ans.





"LE PIRE VILLAGE DE FRANCE"

Théâtre par la compagnie "Les Energu'scènes"

| Samedi 16 décembre à 20h

| Foyer Culturel Gérard Léonard

Dans cette pièce, les quelques survivants d'un bled moribond oublié par Dieu et contourné par l'autoroute, décident de créer l'événement pour attirer le chaland. Mais il n'est pas facile de faire du pire village de France la nouvelle destination touristique à la mode ...

Ados / Adultes – Sur inscription



SALON DES MÉTIERS D'ART

par l'association d'artistes "Signature fait main"

| 17 > 18 décembre de 9h30 à 19h

| Château Centre Culturel

Pour vos cadeaux de fin d'année, pensez à venir découvrir les différents stands proposés par l'association "Signature Fait-Main".

Les créations des artistes sont magnifiques et il y en a pour tous les goûts (peintures, bijoux, accessoires de mode...).



Catherine VIEUX-MELCHIOR

Adjointe déléguée à l'action culturelle, aux événements culturels, aux relations internationales et associations patriotiques.

À VOS AGENDAS !

LES NUITS DE LA LECTURE
Plusieurs rdv sont organisés fin janvier, dans le cadre des nuits de la lecture !

RENCONTRE AVEC JAN CARLSON

| Vendredi 20 janvier à 20h

| Château | Salon Garnier

dans le cadre de la résidence ARIEL de l'université Lorraine.

ANIMATIONS DIVERSES POUR LES ENFANTS

| Mercredi 25 janvier à partir de 16h

| Château | Salon Garnier

- > Rendez-vous autour d'un bon chocolat chaud.
- > Escape Game dans les rayons de la bibliothèque, à la recherche de l'amour (avec les mystères de l'Est). Pour les 10 ans et +.
- > Lectures et histoires, racontées à la lampe torche. Pour les 4 à 10 ans.

POEMA

| Vendredi 27 janvier à 20h

| Château | Salon Garnier

Restitution de la résidence d'auteur Antoine Mouton, mise en scène par Melocoton dans le cadre de POEMA.

Infos & réservations

03 83 33 28 42

× FERMETURE DE LA BIBLIOTHÈQUE
du 24/12 jusqu'au 31/12 inclus

SENIORS ET JEUNES RETRAITÉS

HANDIRIDE

FRANC SUCCÈS !

Cette manifestation a été organisée par l'OMPH (Office Municipal Passerelle Handicap) et la Ville de Saint-Max. Handi Ride est un rendez-vous incontournable, à destination des personnes en situation de handicap physique ou mental. Moment de générosité offert par les propriétaires de véhicules de collection, voitures ou motos. Un grand merci à eux !



Vous possédez une voiture de collection et souhaitez participer à l'édition 2023 ? Contactez l'OMPH au 06 68 75 26 49 (Josiane MERLETTE, présidente de l'OMPH).



Le Téléthon est organisé chaque année par l'Office Municipal Passerelle Handicap. Les recettes sont reversées à l'AFM Téléthon. Grâce à votre participation ou à vos dons, la recherche avance, les premiers traitements ont vu le jour, et la prise en charge et l'accompagnement des personnes atteintes de maladies rares ont été améliorés. Vos dons servent de moteur des victoires de l'AFM-Téléthon !

TÉLÉTHON

Rendez-vous le week-end des 26 et 27 novembre au Foyer Culturel Gérard Léonard / Place de l'Europe.

DÉPART DE LA 12ÈME VIRÉE DAGOBERT

Samedi 26 novembre à 8h
Place de l'Europe

SOIRÉE DANSANTE CARITATIVE

Samedi 26 novembre à 19h
Foyer Culturel Gérard Léonard

DANSE POUR TOUS !
SALSA BACHATA KIZOMBA

Dimanche 27 novembre de 14h à 19h
Foyer Culturel Gérard Léonard



RÉALISEZ UN TOUR D'EUROPE EN PÉDALIER !

Pédalez depuis chez vous en traversant 10 grandes villes européennes et bénéficiez d'un suivi personnalisé !

Vous êtes à la retraite ? Ce programme est fait pour vous !

> Réunion d'information et récupération des pédaliers

Vendredi 2 décembre 2022 à 10h
Espace Victor Hugo à Saint Max.

Renseignements :

Pôle Seniors - 32, av. Carnot à Saint Max
03 83 18 28 85

BOÎTES DOUCEURS



**Du 28 novembre au 3 Décembre 2022
de 14h à 17h (le samedi de 10h à 13h)
Foyer Culturel Gérard Léonard | salle 1 (étage)**

Pour les personnes de plus de 75 ans n'ayant pas participé à un repas des 20 ou 26 novembre 2022.

Si vous pensez ne pas être identifié, ou pour toute difficulté, n'hésitez pas à contacter le Pôle Seniors au 03 83 18 28 85.



Christine HINSINGER

Adjointe déléguée
aux seniors, à
l'intergénérationnel et aux
personnes handicapées

CARTE PART'ÂGES

GALETTE CARTE PART'ÂGES

**Lundi 23 janvier 2023 à 14h
Foyer Culturel Gérard LEONARD**

**Inscription à la Carte Part'Âge et à la Galette :
du 2 au 13 janvier 2023** uniquement les matins
de 8h à 12h au Pôle Seniors 32 avenue Carnot.

Pour rappel, avec la carte Part'âges, accédez à l'ensemble des activités du Pôle seniors, aux salles de quartier, à des animations tout au long de l'année, et à des avantages en lien avec les commerçants Maxois au tarif de 12 € à l'année.

RÉSERVÉ
AUX
ADHÉRENTS

OMGA

ANNULATION SORTIE

La sortie prévue en décembre 2022 à Meisenthal, par l'OMGA, est annulée par suite de manque de disponibilité du site verrier à cette période.

L'OMGA regrette cette annulation, et tentera de proposer cette sortie en décembre 2023.

VÉTIMAX

La friperie solidaire est ouverte tous les mardis de 14h à 17h au 2 Rue de la Noue, Bâtiment les Oliviers à Saint-Max. Vêtements pour adultes ou enfants à tout petits prix ! Venez faire de bonnes affaires !



Marie-Josée DAVANZO
Adjointe déléguée à la cohésion sociale, aux solidarités, aux affaires sociales.



Retour en images sur le grand succès de la braderie de Vétimax le 18 octobre dernier. Merci aux bénévoles très impliqués dans la coordination de la friperie.

BANQUE ALIMENTAIRE



SENSIBILISATION AU DIABÈTE

Le 13 octobre dernier, une sensibilisation au diabète a eu lieu à l'épicerie solidaire, initiée par Trait d'Union Maxois avec Anne-Marie MARCHAL et Michèle AKTOP, bénévoles.

+ <https://don.banquealimentaire.org>



REFUGE DU MORDANT

La collecte annuelle aura lieu le samedi 3 décembre au Supermarché Match de 10h à 17h. À cette occasion, vous pourrez déposer des achats réalisés dans le magasin, déposer toute aide matérielle ou faire un don.

+ refugedumordant.fr - 06 77 13 86 84



COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

25 et 26 novembre
Supermarché Match

On compte sur vous ! Ce week-end de solidarité est l'unique moment durant lequel les bénévoles font appel à la générosité du grand public.

SUPERMARCHÉ MATCH

104 avenue Carnot à Saint Max : Vendredi 25 novembre de 8h30 à 18h et samedi 26 novembre de 8h30 à 17h.

RASSEMBLEMENTS

OCTOBRE ROSE

Plus de 150 personnes ont participé à la marche rose, samedi matin, animée par Jean-Nicolas Vozelle de l'association Forme et Bien-Être, avec d'autres associations locales comme Symphonie, le Judo Club ou encore les Sauveteurs Volontaires de Proximité.

Le professeur Tarquinio, Directeur du Centre Pierre JANET, a présenté une conférence intitulée "les maladies chroniques ne tombent pas du ciel", suivie d'une table ronde animée par Mme RUBINI en présence du Docteur EPIN de la CPTS du Grand-

Nancy, du Docteur TANGUY du Centre Régional de Coordination des Dépistages des cancers du Grand-Est, de Monsieur Maigrot, coordinateur du Réseau Nancy Santé Métropole et d'un représentant de l'association SYMPHONIE.

Une marche nordique a eu lieu l'après-midi avec l'association SMECA qui a rassemblé une quinzaine de personnes, et un village santé était installé toute la journée pour répondre à toutes les questions, avec également comme partenaire l'Association Française des Diabétiques de Lorraine (dépistage sur place).



À LA RECHERCHE DE PARTICIPANTES POUR L'ÉTUDE CAPONE

Cette journée a été l'occasion de présenter le projet de recherche CAPONE dont l'objectif est d'étudier l'impact des expériences négatives de l'enfance sur les processus de résilience et sur la qualité de vie des patientes en rémission d'un cancer du sein.

Si vous souhaitez participer à l'étude, contactez le centre Pierre JANET de l'Université de Lorraine : 03 72 74 83 63 ou par mail centrepierrejanet@univ-lorraine.fr.

+ <https://centrepierrejanet.univ-lorraine.fr/la-recherche/les-projets/capone/>

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES

Organisée par le CCAS et le Pôle Santé de Saint-Max.

Lundi 28 novembre à 18h30
Esplanade du Château

Saint Max lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants en organisant un rassemblement le lundi 28 novembre prochain.

Venez nombreux pour soutenir la cause !

VILLE de Saint-Max

SAINT-MAX EN LUTTE
CONTRE LES VIOLENCES
FAITES AUX FEMMES
ET AUX ENFANTS

STOP

LUNDI 28 NOVEMBRE 2022
18H30 - ESPLANADE DU CHÂTEAU
2 AV. CARNOT À SAINT-MAX

Rassemblement contre les féminicides et les violences faites aux femmes et aux enfants.
Venez nombreux pour soutenir la cause !
Infos au 03 83 18 28 84 (CCAS de Saint-Max) CCAS



Marie-Line RUBINI

Conseillère déléguée à la santé, aux actions de prévention santé, à la direction des publics fragilisés, aux solidarités.

MERCI AUX BÉNÉVOLES DE L'ABSM !

La Ville de Saint-Max a la chance de pouvoir compter sur l'Association des Bénévoles de Saint-Max (ABSM) pour assurer différentes actions solidaires et d'entraide.

L'ABSM a été créée en juin 1991. Présidé par Philippe LEPAND actuellement, son objectif est de promouvoir une chaîne de solidarité, en assurant un contact permanent avec des particuliers, les associations, divers organismes et la municipalité. L'association compte environ **45 adhérents**. Parmi eux, Bernard BAUDOIN est vice-président, Colette PIANT (ancienne élue) est secrétaire, Brigitte PROUVE est secrétaire adjointe, Nicole CONTAL est trésorière.



Une partie des adhérents de l'ABSM



Distribution du Bulletin



Réunion des adhérents



LES ACTIONS DES BÉNÉVOLES SONT NOMBREUSES !

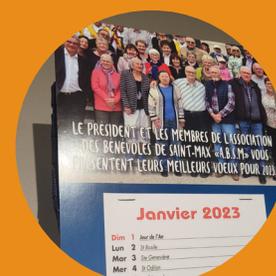
Leurs membres se mobilisent régulièrement, notamment pour :

- > La tenue de leurs Assemblées Générales et diverses réunions de leur Conseil d'Administration ;
- > L'aide auprès de Vétimax, vestiaire solidaire (cf p.10) et au Trait d'Union, à l'Epicierie Solidaire, gérée par le CCAS ;
- > Le pliage du Bulletin Municipal, qui consiste à intégrer les flyers dans votre magazine (ex : le programme des festivités de l'aveit dans ce numéro) ;
- > La distribution du Bulletin Municipal qui est réalisée par 6 membres : Philippe LEPAND (président), Jean-Pierre MAIRE, Jean-Bernard LALLEMENT, Paul GUERQUIN, Michel WAHLER et Francine ROUILLE ;
- > Le prêt de matériel et l'aide pour les associations locales
- > L'accueil du public et la sécurité pour les expositions au Château ;
- > La tenue d'une buvette/ restauration lors d'événements (ex. : 13 juillet, forum des associations) ;
- > Le service des goûters et des repas dansants des seniors ;
- > La mise en sachets des friandises, l'accueil des participants et amis allemands, la sécurité des chars, le service du repas et la présence des personnages entourant le Saint-Patron lors du défilé de la Saint-Nicolas ;
- > Les actions sociales comme les collectes pour le resto du cœur et la distribution de la brioche de l'amitié... et bien d'autres actions encore !

À VOS AGENDAS !

NOUVEL AN DE L'ABSM

L'association vous propose de participer à sa soirée Nouvel An qui se tiendra le samedi 31 décembre 2022 au Foyer Culturel Gérard Léonard. *Inscription via le coupon joint à ce bulletin >>*



VENTE DE CALENDRIERS

Pendant le mois de décembre, demandez votre calendrier 2023 à l'Association !

Contact au 06 18 16 83 56.
3 € le calendrier.

Ville de Saint-Max

CONCOURS

ÉCO-DÉCO!

INSCRIVEZ-VOUS
AU NOUVEAU CONCOURS
DE DÉCORATIONS
NATURELLES DE NOËL !

Participez à l'une des 2
catégories proposées :
maisons individuelles ou
habitations collectives.



www.saint-max.fr

2023

Nouvel An

organisé par l'ABSM de Saint-Max

SAMEDI 31 DÉCEMBRE 2022

à partir de 19h30 au Foyer Culturel Gérard Léonard

(pl. de l'Europe à Saint-Max)

SOIRÉE DANSANTE AVEC DJ

MENU TRAITEUR

Envie de passer un joyeux réveillon dansant à Nouvel An ?

Venez fêter la nouvelle année avec l'Association des Bénévoles de Saint-Max et leurs membres ! Menu élaboré par le chef de "Rose Délice Traiteur", Éric METTÉ. Soirée animée par DJ Roy Animation, Saxophoniste, ambiance garantie !

79 € (hors boissons)

Apéritif offert. Uniquement sur réservation (coupon au verso). Parking. Vestiaire.

Menu

Apéritif et ses 6 canapés (Offert)

Muffin de foie gras de canard, gelée de champagne rose et jus de truffes de Meuse
Mousseline chaude scampi, velouté de perles noires et infusion de langoustes

Trou Lorrain

Ballootine de chapon en fine dentelle, parmentière et morilles confites

Assiette fromagère et bouquet de salade

Gourmandise chocolatée de l'An Neuf, croustillant praline

Café

Vins de Bourgogne (rouge, rosé, blanc) 10 € / Bouteille
Champagne brut 25 € / Bouteille
Eaux, Softs



VILLE
de
Saint-Max



CONTACT - INFORMATIONS
Colette PLANT : 06 18 16 83 56 - colplant@free.fr
Nicole CONTAL : 06 81 17 43 38 - aline.kouver@gmail.com

RÉSERVATION REPAS DANSANT DU 31 DÉCEMBRE 2022

Nom / Prénom
Tel
E-Mail
Adresse
Réserve places à 79 € soit € (chèque joint)
Souhaite être à la table de
Signature :

Coupon et règlement à retourner à : A.B.S.M. Nicole CONTAL, 11 rue de Mainvaux 54130 Saint Max.

Reservation jusqu'au 15 décembre au plus tard

Tout désistement après cette date ne pourra donner lieu à un remboursement.

BULLETIN D'INSCRIPTION

ÉCO-DÉCO !

CONCOURS DE DÉCORATIONS NATURELLES DE NOËL 2022

La municipalité distinguera les Maxois dont les habitations décorées (balcons, fenêtres, jardins) auront été remarquées et qui se seront préalablement inscrits auprès de la Mairie, à l'aide de ce coupon.

NOUVEAU ! Cette année pourront concourir les personnes qui auront décoré les fenêtres, les balcons et les jardins, **sans électricité**.
Les décors en éléments naturels seront les bienvenus et très appréciés.
La décoration doit être visible de l'extérieur uniquement.

Nom et prénom

Adresse

E-mail

Tel

Type d'habitation

Individuelle Collective



Coupon à retourner avant le 16 décembre 2022 à la Mairie de
Saint-Max / Pôle Animations / 32 Avenue Carnot - 54130 Saint-Max
Ville de Saint-Max - 03 83 18 32 38 - www.saint-max.fr

« Échangeons ensemble ! »

URBANISME, SÉCURITÉ, DÉVELOPPEMENT DURABLE,
BUDGET PARTICIPATIF, FINANCES, JEUNESSE ET SPORTS,
ÉDUCATION ET PETITE ENFANCE, PROJETS ETC...

RÉUNION PUBLIQUE

MERCREDI 30 NOVEMBRE
2022 À 18H30

 Foyer Culturel Gérard Léonard
Place de l'Europe à Saint-Max

Venez échanger en
toute simplicité avec
Monsieur le Maire !



saint-max.fr



PERMIS DE LOUER

Depuis le 12 septembre 2022, le permis de louer est entré en vigueur dans certaines rues de la commune. Un dispositif est en test pour vérifier l'état et la bonne conformité de logements dans des zones spécifiques. Il doit être réalisé pour une première mise en location ou à chaque changement de locataire.

Instauré par la loi ALUR, pour lutter contre l'habitat indigne, le permis de louer est obligatoire dans certaines villes pour mettre en location un bien immobilier.

Permis de louer : définition

Le permis de louer est un outil de lutte contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil dans le parc locatif privé. Il empêche les propriétaires de logements insalubres ou indécents de les mettre en location.

Depuis la publication du décret d'application du 21 décembre 2016, les collectivités locales sont libres de soumettre à autorisation la location d'un logement dans des zones géographiques définies. Ce permis de louer est une Demande d'Autorisation Préalable de mise en Location (DAPL) octroyée ou refusée après contrôle de l'état du logement concerné. L'autorisation doit être renouvelée à chaque

changement de locataire ou tous les deux ans si le bien n'a pas été mis en location.

Seules les zones comportant une forte proportion d'habitat dégradé sont visées par le permis de louer. Dans ces zones, tous les logements qui sont des résidences principales, vides ou meublées, sont concernés. Lorsqu'un permis de louer est exigé par une collectivité locale, il peut cibler un périmètre précis qui peut être :

- un quartier entier ou seulement quelques rues ;
- une taille de logement (T1, T2...);
- des immeubles construits à partir d'une certaine date.



Le permis de louer est un travail conjoint entre élus, les services techniques, le pôle logement et la police municipale.

Sur la photo : Eric PENSALFINI, Maire, Patrick TULPIN, directeur des services techniques, Michel THEVENOT, adjoint délégué à l'habitat, à la sécurité et à la requalification du logement privé, Céline LALLEMENT, Conseillère Municipale déléguée au logement social et à la requalification du logement privé, Franck PEROUF, chef de Police Municipale, Ségolène BARONNAT, Responsable du Pôle Logement.

Michel THEVENOT

Adjoint délégué à l'Habitat et à la Politique de la Ville, à la Requalification du logement privé, à la Sécurité et la Prévention routière et piétonne.



ÊTES-VOUS CONCERNÉ PAR LE PERMIS DE LOUER ?

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE D'UN BIEN DANS LE PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION CI DESSOUS ?

- Avenue Carnot : du 01 au 103 et du 02 au 100
- Rue Alexandre 1er : du 01 au 41 et du 08 au 40
- Rue Joseph Huet : du 01 au 51 et du 02 au 74
- Rue Clémenceau : du 01 au 21 et du 02 au 14
- Square Georges de la Tour

VOUS SOUHAITEZ LOUER VOTRE BIEN OU AVEZ UN CHANGEMENT DE LOCATAIRE ?

Pour ces périmètres, une Demande d'Autorisation Préalable de mise en Location est obligatoire.

Renseignements au Pôle logement de la Mairie 32 avenue Carnot ou au 03 83 18 28 85 ou sur l'adresse mail : permisdelaouer@mairie-saint-max.fr

SIGNATURE DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)

PAR LES 4 COMMUNES, ESSEY-LES-NANCY, DOMMARTEMONT, MALZÉVILLE ET SAINT-MAX, ET LA CAF, LE 28 OCTOBRE 2022 À LA CRÈCHE "LES CONFETTIS".

Nouveau cadre partenarial et nouveau financement avec la CAF.

La CAF 54 et les communes de Essey-les-Nancy, Dommartemont, Malzéville et Saint-Max s'engagent à mettre en œuvre le développement des services aux familles et la réduction des inégalités au sein d'un même territoire.

La CTG est une nouvelle démarche partenariale de portée politique d'une durée de 5 ans dans un territoire. Elle couvre l'ensemble des missions de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).



La convention a pour finalité le bien-vivre des familles du territoire, par la création et l'animation de services co-construits avec les partenaires de terrain et adaptés aux réalités locales et quotidiennes.



Le rôle de la Convention Territoriale Globale

- > Développer l'offre d'accueil des jeunes en luttant contre les inégalités sociales et territoriales et en améliorant son efficacité ;
- > Accompagner les parcours éducatifs des enfants âgés de 3 à 11 ans ;
- > Soutenir les jeunes de 12 à 25 ans dans leur parcours d'accès à l'autonomie ;
- > Valoriser le rôle des parents et contribuer à prévenir des difficultés rencontrées avec ou par leurs enfants ;
- > Soutenir les politiques du logement et contribuer à la mise en œuvre de leurs réformes ;
- > Contribuer à l'accompagnement social des familles et développer l'animation de la vie sociale, notamment dans les territoires prioritaires.

Sur la base d'un diagnostic partagé, cette nouvelle convention va permettre à l'ensemble des partenaires du territoire d'agir en cohérence et de définir des priorités dans le cadre d'un plan d'action.

L'ACTU DES CRÈCHES

70M2 DE PERGOLA BIOCLIMATIQUE À LA CRÈCHE MAXOU ET SES DOUDOUS.

La Ville de Saint-Max apporte une plus-value à la qualité d'accueil proposée aux tout-petits de la crèche, en installant une pergola bioclimatique. Les enfants pourront ainsi profiter de l'extérieur, sur la terrasse en plein sud, sans craindre le soleil.

Ce nouveau dispositif améliore également le confort thermique dans les pièces de vie du bâtiment et permet de faire descendre la température en été de 3 à 4°C.



Ces travaux ont été rendus possibles par la volonté des élus, grâce aux Services Techniques et au Pôle des affaires scolaires de la Ville de Saint-Max et des professionnels de l'entreprise Logistore d'Essey les Nancy. Le projet a d'ores et déjà été soutenu par le Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales 54.



Béatrice BAUER

Adjointe aux affaires scolaires, aux activités et loisirs périscolaires, à la petite enfance et à l'éducation, au Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ).



LES ESCARGOTS À L'ASSOCIATION Ô COMME 3 POMMES

Après des activités automnales (escargots en pomme de pin, demi-pomme avec les empreintes de pied des enfants), la crèche prépare Noël !



FRIMOUSSE, AU RYTHME DE LA MUSIQUE !

Chaque mercredi, les professionnels de la crèche Frimousse proposent avec Aissate, auteure-compositrice-interprète, des ateliers musicaux. Les petits dansent, tapent dans les mains et manipulent les instruments.

CMEJ, DERNIÈRE LIGNE DROITE !

BIODIVERSITÉ AU RENDEZ-VOUS DU SEMINAIRE DES CONSEILS MUNICIPAUX D'ENFANTS DE LA MÉTROPOLE.

Pour clôturer la mandature en beauté, le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes de Saint-Max a participé au 3ème séminaire métropolitain des Conseils Municipaux d'Enfants, en compagnie de Madame la Présidente de l'Assemblée Nationale, sur le thème de la biodiversité ».

Les jeunes Maxois, de la commission Solidarité, environnement et citoyenneté encadrés par nos élus et les responsables du CMEJ, ont tenu un stand à Heillecourt pour valoriser tout leur travail et sensibiliser les autres membres des Conseils Municipaux d'Enfants de la Métropole. >>



FOCUS

LE RESTAURANT ÉPHÉMÈRE DES ENFANTS

VALORISATION DE L'APPRENTISSAGE

Suite à l'obtention du titre Ville Amie des Enfants de L'UNICEF France, La Ville de Saint-Max a profité de la semaine du Goût pour mettre en lumière son engagement et en avant la nutrition, comme facteur déterminant du développement de l'enfant.

En octobre dernier, la Ville a fait appel à l'INFA et à son formateur le Chef Eric METTÉ pour valoriser l'apprentissage et sensibiliser les enfants « au bien manger, ça s'apprend ».



60 jeunes du CP au CM2 de l'accueil Périscolaire Paul Levy se sont rendus, durant la pause méridienne, dans un restaurant éphémère au Foyer Culturel Gérard Léonard, pour déguster un repas gastronomique, réalisé par le Chef Metté et son équipe.

Les cuisiniers stagiaires de l'INFA ont pu réaliser dans les conditions réelles le service de ce repas, et ainsi régaler les convives, en leur faisant vivre une expérience culinaire inoubliable.

LE CHAR DE LA ST-NICOLAS

"L'ATELIER DU VERRIER"



Les services techniques ont travaillé durant plusieurs semaines à la confection du char de la Saint-Nicolas. Le thème de cette édition est "La transparence et les couleurs". Les vitraux et le verre se sont imposés pour décorer le char "L'atelier du verrier", inspiré de l'École de Nancy avec, comme

objectif, la valorisation des couleurs à travers le verre.

Trois personnes ont participé à sa réalisation : Daniel Leclerc, retraité bénévole, Xavier Gehbauer et Éric François, agents au centre technique municipal.

+ www.saint-max.fr > agenda (infos et circuit du défilé)



RENDEZ-VOUS
LE DIMANCHE 4
DÉCEMBRE !

Vous pourrez découvrir le char dès le samedi 3 décembre dans le cortège nancéien puis le lendemain, le dimanche 4 décembre à 15h sur la Place de l'Europe pour le départ des chars qui chemineront jusqu'à l'Esplanade du Château.

7 chars participeront au défilé maxois, en présence de la Stadtkapelle, fanfare de Walldorf, qui sera aussi présente la veille à l'arrivée du défilé dans les grands salons de l'Hôtel de Ville de Nancy pour animer la soirée.

SÉCHERESSE 2022

DÉPÔT DES DOSSIERS

Les administrés dont l'habitation présente des fissures (en extérieur et/ou en intérieur), des dommages structurels ou des affaissements sont invités à transmettre à la Mairie un courrier à l'attention de M. Le Maire, exposant les désordres apparus en 2022 avec les photos des dégâts constatés.

Ces dossiers doivent être déposés au plus tard pour le 5 Janvier 2023 au Service Urbanisme de la Ville de Saint-Max (32,



Avenue Carnot 54130 Saint-Max, 1er étage).

Les dossiers seront immédiatement transmis aux services préfectoraux, pour instruction par l'État d'une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle pour la sécheresse 2022.

DONNEZ UNE SECONDE VIE À VOTRE SAPIN

Du 7 au 13 janvier 2023, déposez votre sapin dans l'un des 4 points de collecte à Saint-Max :

- > Derrière le supermarché Match ;
- > Parking Henri Cochet ;
- > Parking Saint-Michel ;
- > Rue Jean XXIII (proche rond-point).

Attention ! Le sapin doit être naturel, sans décoration, sans neige artificielle, sans sac et sans pieds cloutés...

Les sapins collectés seront recyclés et réutilisés pour l'aménagement d'espaces verts (ex : paillage).



COMMERCES

SERVICE URBANISME

Vous ouvrez un commerce à Saint-Max ?

Voici les démarches administratives à effectuer :

Pour tout nouveau commerce :

Les commerces sont soumis à diverses réglementations, notamment en ce qui concerne les ERP (Etablissement Recevant du Public).

La création du dossier CERFA n° 13824*04 disponible sur les sites www.saint-max.fr ou www.servicepublic.fr, est impérative et à transmettre au service urbanisme de la commune. Ce dossier doit être scrupuleusement rempli sinon il serait notifié incomplet, cela allongerait le délai d'instruction.

Les pièces suivantes doivent être jointes au dossier CERFA :

- > Un plan cadastral ;
- > Un plan de masse avant et après projet ;
- > Une notice sécurité incendie ;
- > Une notice accessibilité PMR (Personne à Mobilité Réduite) ;
- > Une (ou des) demande(s) de dérogation si besoin.

Ces dossiers sont transmis, par le service urbanisme, au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Service) et à la DDT (Direction Départementale des Territoires).

Pour un changement d'enseigne :

(valable pour les nouveaux commerces ou commerces existants qui souhaitent changer leur enseigne)

Remplir un dossier de pose d'enseigne CERFA n° 14798*01 et le transmettre au Service Urbanisme

Doivent être jointes les pièces suivantes :

- > Un plan cadastral ;
- > Une photo avant projet ;
- > Un plan ou esquisse du projet ;
- > Un plan de façade (coté).



L'équipe du service Urbanisme est composée de Patrick TULPIN, Directeur des Services Techniques, Charlene MALLAT, instructrice et Francis BACH, Agent d'accueil.

Pour toutes transformations de façade :

(ouvertures, vitrines, crépi, couleur etc...)

Remplir la déclaration préalable CERFA 13404*09 et le transmettre au Service Urbanisme

Doivent être jointes les pièces suivantes :

- > Un plan cadastral ;
- > Une photo avant projet ;
- > Un plan ou esquisse du projet ;
- > Une notice explicative indiquant la couleur et les matériaux utilisés.

CONTACT :

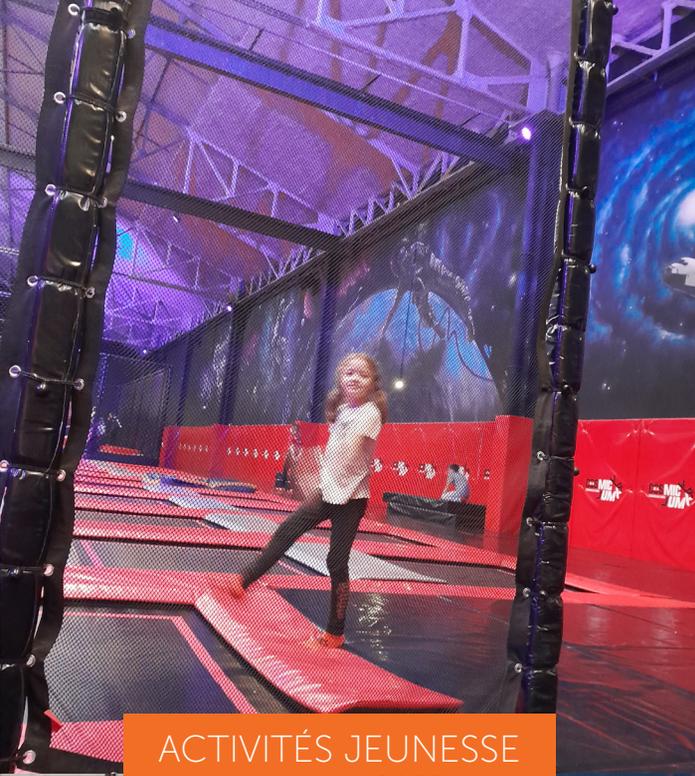
Service urbanisme
32 Avenue Carnot à
Saint-Max (1er étage)
03 83 18 34 34

www.saint-max.fr > Urbanisme
patrick.tulpin@mairie-saint-max.fr
charlene.mallat@mairie-saint-max.fr
contact@mairie-saint-max.fr



Laurent SANTOS

Adjoint délégué à l'urbanisme et aux travaux, au cadre de vie et au patrimoine, à l'environnement et à la transition écologique, aux mobilités.



ACTIVITÉS JEUNESSE
Automne 2022



ACCUEIL DE LOISIRS
Automne 2022



ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI
Avec Alain VIBERT, créations artistiques pour Noël

CHANTIERS JEUNES

ADOLESCENTS INVESTIS DANS LE CADRE DE VIE !

Pendant les vacances d'automne, les chantiers ont été menés par Karelle Greff. À ses côtés, 9 jeunes, de 14 à 18 ans, sont venus pour effectuer de petits chantiers en lien avec le Centre Technique Municipal.

Au programme : nettoyage des cours des écoles, ramassage de feuilles, binage d'une parcelle de terre, désherbage et réalisation de décorations de Noël !



CHANTIERS ÉDUCATIFS POUR LES 14 – 18 ANS

Le but de cette opération est de permettre à de jeunes Maxois de réaliser des travaux à destination de la collectivité en lien avec les Services Techniques de la ville, d'acquérir une première expérience professionnelle et de financer un projet individuel (bons d'achat chez nos partenaires...) ou collectif (séjour à Centerparcs, Futuroscope...). Ces Chantiers Jeunes se déroulent durant les vacances scolaires et sensibilisent les jeunes aux bienfaits de l'effort.

[+ saint-max.fr](http://saint-max.fr) > Votre Ville > Jeunesse et Sports

L'AGENDA DES VACANCES

INSCRIPTION AUX DIFFÉRENTES ANIMATIONS JEUNESSE !

Francis LADENT
Adjoint délégué aux Sports, aux
Manifestations sportives, aux équipements sportifs et aux actions en direction de la jeunesse.



VACANCES DE NEIGE POUR LES JEUNES MAXOIS



En partenariat avec la commune de Saint-Max, l'AS Plein air de Seichamps reprendra l'organisation des samedis de neige (ski alpin et snowboard) pour les enfants à partir de 8 ans à la Bresse Hohneck à compter du 7 janvier 2023.

INSCRIPTIONS ET ESSAYAGE DES MATÉRIELS

Samedi 26 novembre de 13h30 à 16h30 au local ski. (Sous la mairie de Seichamps)

Conditions : venir muni des diplômes déjà passés à l'ESF et d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du ski/snowboard).

TARIFS :

En raison de l'augmentation des tarifs des sociétés prestataires, le montant de l'inscription sera réévalué pour 2023 (en 2022 : 214 € pour 4 sorties et 276 € pour 6 sorties).

Ce prix inclut : le matériel, (ski, bâtons, snowboard, chaussures, casque) le transport en car, les remontées mécaniques, les cours dispensés par l'ESF, et le passage des diplômes.

[+ aspleinair.canalblog.com](http://aspleinair.canalblog.com)



INSCRIPTIONS VACANCES DE NOËL

**Lundi 19/12
> Vendredi 23/12**

Accueil de loisirs, activités jeunesse et Ludomax
Lieu : Ecole Pierre et Marie CURIE
44 Av. du Général Leclerc
Programme disponible à partir du 05/12 sur www.saint-max.fr

**Inscriptions du 08/12 au
14/12 via le kiosque famille
(famille.saint-max.fr)**

COIFFEUR

PRO'PHIL COIFFURE

Après 14 ans de coiffure à domicile, Philippe a posé ses outils Place Gérard BARROIS.

Depuis plusieurs années, Philippe envisageait d'avoir son propre salon de coiffure. L'opportunité de se lancer en duo avec Joëlle, qui travaillait pour un grand groupe depuis 12 ans près de la gare à Nancy, l'a poussé à se lancer.

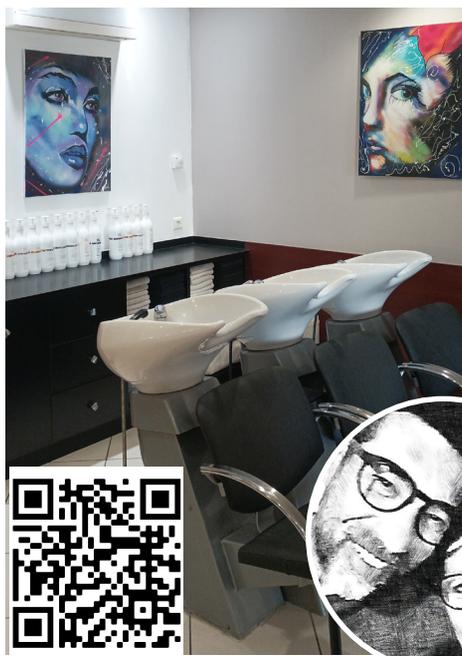
Le salon travaille avec des produits **Milk Shake Z.one Concept**. Les colorants contiennent **50% d'ammoniaque en moins** que la plupart des grandes marques. Leur gamme est composée principalement d'**ingrédients naturels** tels que des protéines de lait, de yaourt et des extraits de fruits ainsi que du miel. Quant aux packagings ils sont fabriqués à base de matériaux recyclés et recyclables.

Adapté à tous les profils, le salon est accessible à la **clientèle à mobilité réduite**. L'équipe est très impatiente de vous rencontrer, de vous faire profiter de son savoir-faire et de vous compter

parmi sa clientèle.

Des **échantillons** pour découvrir ses produits vous seront offerts à chaque visite, vous pourrez aussi disposer d'une **carte de fidélité dématérialisée**.

Pour joindre l'utile à l'agréable, Philippe et Joëlle accueillent des toiles d'**artistes** (n'hésitez pas à venir présenter vos œuvres).



Pro'Phil Coiffure

10, place Gérard Barrois à Saint-Max
03 83 21 37 24

Avec ou sans rendez-vous

📍 Prophilcoiffure 📞 Pro'Phil Coiffure et Planity



SANTÉ

CABINET DE PSYCHOMOTRICITÉ

Après plusieurs années d'expérience professionnelle, Jennifer GUIGNARD a ouvert son cabinet libéral en tant que psychomotricienne le 5 septembre 2022 à Saint Max.



QU'EST-CE QUE LA PSYCHOMOTRICITÉ ?

C'est une profession paramédicale axée vers la prévention, le dépistage et la rééducation des troubles psychomoteurs. Ainsi, lorsqu'il existe un trouble ou un handicap, d'origine physique ou psychique, le psychomotricien intervient par une approche corporelle à visée rééducative (volonté d'agir sur une difficulté ciblée) et thérapeutique (en s'appuyant sur les qualités relationnelles).

Cabinet de psychomotricité

99 avenue Carnot à Saint Max

> **Jennifer GUIGNARD** - Psychomotricienne D.E
06 77 66 58 97 - j.guignard.psychomotricienne@gmail.com

> **Jennifer BERTOCCHI** - Psychologue enfants/adolescents
06 52 72 92 54 jennifer.bertocchi@hotmail.fr

> **Vincent FRANCOIS**, Praticien en énergétique chinoise
06.12.26.85.90 - vincent.francois-mtc@outlook.fr

POUR QUEL PUBLIC ?

La psychomotricité s'adresse aux personnes de tous âges, mais Jennifer GUIGNARD est spécialisée dans l'accompagnement des nourrissons, enfants et adolescents présentant des troubles du neurodéveloppement (trouble du spectre de l'autisme, déficience intellectuelle, trouble de l'attention avec ou sans hyperactivité etc), des difficultés d'apprentissage ou encore un retard psychomoteur.

Depuis son installation, elle partage son cabinet avec deux autres professionnels : une psychologue spécialisée dans l'accompagnement des enfants/adolescents et un praticien en énergétique chinoise.



BEAUTÉ

SCIENCE DE LA BEAUTÉ



"La médecine est une science, la beauté est un art "

"Science de la Beauté", centre médico-esthétique, est avant tout une aventure familiale. Claire et Julie, deux sœurs passionnées et perfectionnistes aux deux approches différentes qui se complètent, vous accompagnent dans le bien vieillir. Après plusieurs années de formation et de réflexion, le centre a ouvert ses portes à Saint-Max le 12 septembre 2022 !

L'équipe œuvre à améliorer votre épanouissement et votre confiance en vous et vous propose des soins de haute qualité et innovants, dans une ambiance raffinée et cosy, propice à la détente et au bien-être. "Science de la Beauté" c'est un lieu unique où médecine esthétique et soins holistiques agissent en synergie.

LES SAVOIR-FAIRE :

Médecine esthétique : injections acide hyaluronique, traitement des rides d'expression, peeling, carboxythérapie, plasmathérapie, blépharoplastie médicale, mésothérapie, LED, HIFU, laser épilatoire, laservasculaire et pigmentaire, médecine esthétique génitale. Bientôt greffe de cheveux et détatouage laser.

Soins holistiques : massages visages facialistes (kobido, detox, Gua sha, face sculpting) , soins biologiques recherche, analyse de peau et revende produits biologiques recherche, nettoyage de peau hydrafacial, drainage lymphatique méthode Renata Franca, Infrathérapie vital Dome, Luminothérapie.



Science de la Beauté

Dr Julie GRANDDIDIER / Claire DA COSTA
8 bis rue de la poudrière à Saint-Max
(accès par le chemin des lilas).

RDV via Doctolib (Dr Julie Granddidier)
ou 03 83 30 28 59 ou sciencedelabeaute.fr
sciencedelabeaute@hotmail.com

[science.de.la.beaute](https://www.instagram.com/science.de.la.beaute) [Science de la beauté](https://www.facebook.com/Science.de.la.beaute)

COMMUNICATION

COLLECTI'COM



La communication accessible à tous !

Collecti'Com voit le jour à Saint-Max !
Une micro-entreprise avec une grande ambition : accompagner les petites collectivités et les associations à déployer leur communication !

SI VOUS RECHERCHEZ :

- > une communication qui vous ressemble avec une identité visuelle travaillée ;
- > la création de contenus et de supports de communication à votre échelle ;
- > Des cours de réseaux sociaux (Instagram, Facebook, LinkedIn, Youtube) pour vous former ou former vos employés ;
- > Des fiches pratiques et pédagogiques pour être autonome dans la gestion de votre communication ;

Faites appel aux services de Laury dans vos projets de communication !



Collecti'Com

collecticomm@gmail.com
Site internet en cours

[Collecti'Com](https://www.facebook.com/Collecti'Com) [Collecti'Com](https://www.instagram.com/Collecti'Com)

Expression réservée aux élus, conformément à la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité.

LISTE "@VENIR SAINT-MAX ENSEMBLE "

« Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrai pour que vous puissiez toujours le dire ! » phrase attribuée à Evelyn Beatrice Hall décrivant l'esprit de Voltaire en son temps.

C'est ainsi que je laisserai l'opposition s'exprimer de manière totalement arbitraire sur les actions de sobriété énergétique, puisque j'ai développé en Conseil Municipal les mesures déjà prises par la Commune en matière de sobriété énergétique et de solidarité, alors même si Christine Minery n'était pas présente à ce Conseil Municipal, il est étonnant qu'elle n'ait pas demandé de retour à son collègue, et de plus, la presse s'est fait l'écho de nos décisions. L'opposition semble oublier que je suis Vice-Président de la Métropole du Grand Nancy, donc à ce titre largement partie prenante des mesures prises par celle-ci, et aussi force de proposition, notamment en matière de précarité. Le permis de louer en est un bel exemple concret !

La Commune a toujours travaillé pour les économies d'énergie et pour la solidarité ; déjà en 2010, lors du regroupement d'un chauffage plus performant des chaudières des bâtiments Curie et des 2 gymnases, ainsi qu'en changeant les fenêtres des bâtiments municipaux dans leur ensemble, en faisant une campagne de pose de faux plafonds dans toutes les écoles, et s'agissant de solidarité, la création d'une épicerie et d'un vestiaire solidaires, sans oublier les réunions quotidiennes assurées par le CCAS pour les prises en charge des factures d'énergie des plus précaires, sont des exemples précis et très concrets.

Les annonces lors des rencontres, des réunions, notamment du dernier Conseil Municipal ont été nombreuses et retranscrites dans leur ensemble, telles que la mise en température à 19° dans tous les bâtiments municipaux, 16° dans les équipements sportifs, la diminution des illuminations de Noël avec uniquement 4 axes principaux, la coupure des lumières des bâtiments municipaux et des illuminations à venir à 22 H 30, la demande faite aux commerçants de couper leurs enseignes lumineuses 1 H après la fermeture, toutes ces actions ont déjà été portées à connaissance des utilisateurs, des associations, des commerçants, de la population via les réseaux, le bulletin, la presse locale, les rencontres.

L'intensité de tout l'éclairage public a été diminué à ma demande dans toute la Ville, en lien avec la Métropole du Grand Nancy, parfaitement au courant de toutes nos actions, la municipalité Maxoise ayant participé aux réunions et porté à la connaissance de la Métropole toutes les actions entreprises dans la Commune contrairement aux propos tenus par l'opposition !

A Saint-Max, la municipalité majoritaire agit, est présente sur le terrain, c'est du concret et non pas simplement des simples paroles exprimées à l'emporte-pièce et sans fondement !

Oui, les temps énergétiques et environnementaux sont difficiles pour toutes et tous, pour vous comme pour nous, des mesures de sobriété sont prises depuis longtemps et accentuées du fait de l'étranglement budgétaire auquel sont soumises les Collectivités. Mises à mal par le défaut de soutien affiché du gouvernement pour l'instant, de nombreuses réflexions sont en cours pour conserver l'équilibre budgétaire auquel nous sommes tenus, contrairement au budget de l'Etat pour lequel ce n'est pas obligatoire. Nous avons interpellé par le biais des sénateurs et de l'association des Maires de France le gouvernement, sur tous ces points délicats, et les Collectivités attendent donc du concret de la part de l'Etat pour assumer les coûts des décisions qu'il prend et qui mettent à mal les budgets déjà tendus et serrés des Collectivités, notamment du fait des hausses continues des prix des matières premières, des fluides, des charges nouvelles à assumer.

Alors, plutôt que des critiques infondées, et bien étonnantes alors que les mesures dont il s'agit ont bien été expliquées en Conseil Municipal en présence de l'opposition, j'attends plutôt des solutions concrètes et un soutien en la matière, notamment lors de l'écriture de notre charte, et un plus grand discernement en matière d'annonces déjà faites et retranscrites partout et notamment à la Métropole ! Nos Maxois en difficulté sont déjà et encore aidés en la matière par le CCAS, au-delà de toutes les mesures propres à la Métropole et partagées avec l'ensemble des Communes dans un travail en commun associant l'ensemble des Maires, il ne faut pas l'oublier.

Eric PENSALFINI - 06 34 62 34 97

Groupe « @venir Saint-Max ensemble »

Majorité Municipale

LISTE "SAINT-MAX, AUTREMENT AVEC VOUS"

Métropole : Plan de sobriété énergétique

Les événements climatiques extrêmes de cet été 2022 nous ont fait mesurer l'ampleur des bouleversements économiques, sociaux et sociétaux. En tant que citoyen, cela implique une lutte contre le dérèglement climatique à chaque échelle de notre société.

Au niveau de la Métropole du Grand Nancy, la prévision est à une explosion du coût des dépenses d'électricité et de gaz pour l'année 2023 : +316 % pour l'électricité et +244 % pour le gaz par rapport à 2022.

Pour la Métropole du Grand Nancy, l'effort de sobriété est non seulement une nécessité budgétaire mais constitue également un accélérateur de transition. La métropole a présenté en Conseil métropolitain du 29 septembre 2022, un plan de sobriété et de solidarité visant à réduire à court terme de 10 % les consommations d'énergie sur l'ensemble des équipements publics.

Dans ce cadre, la Métropole propose une batterie de mesures, dont en voici quelques-unes. Vous pouvez consulter l'intégralité du plan sur le site du Grand Nancy : <https://www.grandnancy.eu/construire-lavenir/plan-de-sobriete>

Mesures d'économie d'énergie

Chauffage :

- Dès cet hiver, baisse de 2°C de la température des bâtiments métropolitains, gymnases et grands équipements sportifs

- Développement du raccordement des bâtiments publics au réseau de chauffage urbain

Eclairage : (l'éclairage public pèse pour un tiers du budget électricité des collectivités selon la déléguée générale de l'association Les Éco Maires)

- Vers un territoire métropolitain 100 % LED en 2025

- Abaissement généralisé de l'éclairage public de 50 % dès 22h et jusqu'à 6h en ouvrant la possibilité d'aller plus loin pour les communes qui le souhaitent

- Réflexion engagée avec les communes pour l'extinction complète de l'éclairage en cœur de nuit

- Extinction de l'éclairage la nuit sur les écrans publicitaires des abribus

Mesures de solidarité

Précarité Énergétique :

- Accès élargi et facilité au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) Énergie et accompagnement renforcé des ménages (ateliers sur la consommation d'énergie, bilan diagnostic énergétique gratuit).

Mobilités :

Gratuité des transports en commun pour les jeunes Grands Nancéiens de moins de 18 ans et pour l'ensemble des usagers le week-end.

Mais qu'en est-il à Saint-Max ? Au moment où nous produisons cette tribune, le maire Eric Pensalfini n'a pas répondu au courrier de la métropole quant à sa volonté à adhérer aux mesures du plan de sobriété et solidarité métropolitain. Dans un article de l'Est Républicain daté du 5 octobre 2022, Eric Pensalfini dit vouloir mettre en place une charte environnementale et un groupe de travail sur les questions d'économies d'énergie. Mais l'heure n'est plus à la réflexion mais à l'action, car 13,95 % des Maxois disent rencontrer des problèmes liés au chauffage/isolation (source ABS Analyse des besoins sociaux). Les Maxois attendent rapidement des réponses et mesures concrètes.

Chaque premier samedi du mois, retrouvez-nous à partir de 10h, salle Georges de La Tour au premier étage du Foyer Gérard Léonard. L'occasion d'échanger, d'écouter, de partager. Vous pouvez aussi nous suivre et nous interpeler sur <http://saint-max-autrement.fr>

Le groupe Saint Max Autrement Avec Vous : contact@saint-max-autrement.fr

Vos élus : Christine Minery et David Boivin

MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

En lien avec la Métropole du Grand Nancy dont cela reste la compétence, l'intensité de l'éclairage public est diminuée pour la globalité de la Ville, à la demande de la municipalité majoritaire. Pour l'instant, nous ne souhaitons pas éteindre totalement cet éclairage pendant la nuit pour des raisons de sécurité. La Métropole nous a assuré que l'ensemble des mesures déjà prises représente une économie non négligeable.



NAISSANCES

Marwan BAKKASS BAKKAS BAQQAS, le 3 septembre 2022
Feyzi, Fehmi ÖZAY, le 3 septembre 2022
Amaury, Philippe, Louis COLIN, le 3 septembre 2022
Mohammed AKYOL, le 5 septembre 2022
Ève, Anne, Marie SABA, le 20 septembre 2022
Valentine, Sophia, Juliette MEILENDER, le 21 septembre 2022
Lou BROGARD FAUCHERY, le 24 septembre 2022
Rose, Laurence, Christel L'HUILLIER, le 25 septembre 2022
Constance, Marie, Nelly STESCHENKO, le 25 septembre 2022
Lison ROUY, le 26 septembre 2022
Djibril, Bakary KOUROUMA, le 27 septembre 2022
Elena IZRI, le 2 octobre 2022
Leya, Nur BOZOK, le 6 octobre 2022
Thanina DOUALI, le 10 octobre 2022
Selma FADILI, le 30 octobre 2022
Jade, Lucie MAUREL, le 31 octobre 2022



MARIAGES

Nicolas SZYMKOWIAK & Annaïck DIART,
le 15 octobre 2022

Christian GREFF & Claudine JONES,
le 2 novembre 2022 (renouvellement de vœux)



DÉCÈS

Michel, Camille, Robert GRAFF, le 4 septembre 2022
Alain, Michel SALIER, le 4 septembre 2022
Fabrice, Marc, Francis LEBOEUF, le 7 septembre 2022
Nicole, Marguerite CHAMINANT veuve PELTE, le 8 septembre 2022
Claude, Roger, Emile SEYER, le 13 septembre 2022
Karine, Yvonne LE BIHAN, le 13 septembre 2022
Gilles, Charles, André GANAYE, le 14 septembre 2022
Colette, Suzanne Marie VANNEQUÉ épouse BUECHER, le 15 septembre 2022
Mehana NAIT MAOUCHE, le 21 septembre 2022
Jocelyne, Jacqueline, Renée TOUSSAINT, le 21 septembre 2022
Jeannine, Clémence, Berthe PLAISANT veuve HIEULLE, le 19 septembre 2022
Mouhamed, Zakaria FAYE, le 19 septembre 2022
Mayandé FAYE, le 19 septembre 2022
Pierre, René, Auguste BERNARD, le 25 septembre 2022
Maria, Renée GEORGE veuve MATHIEU, le 9 octobre 2022
Denis, Raymond FRANTZ, le 11 octobre 2022
Roger, Henri WINK, le 12 octobre 2022
Pascal, Charles, René SURCIN, le 12 octobre 2022
Alain GÉRARD, le 2 octobre 2022
Odette, Antoinette, Claire GRENON veuve SLAMA, le 15 octobre 2022
Robert LAURENT, le 17 octobre 2022
Simone, Elise GILBERT, le 18 octobre 2022
Chantal THIÉRY veuve MARCHAND, le 18 octobre 2022
Yves, René, Pierre LUCAS, le 21 octobre 2022
Lionel LIÉGEOIS, le 21 octobre 2022
Michel, Maurice DÉTAMPES, le 22 octobre 2022
Daniel, Antoine, Alexandre FREPPEL, le 25 octobre 2022
Aimée, Pierrette, Marie-Thérèse MOUGEL, veuve CHASSARD, le 25 octobre 2022
Raymonde, Maria, Rose HOUOT veuve GUILLOTIN, le 27 octobre 2022
Pierrette, Juliette FOUSSE veuve VAXELAIRE, le 29 octobre 2022
Patrick, Maurice, Paul GEORGES, le 29 octobre 2022
Gilbert, Gaston, Charles BARBEY, le 31 octobre 2022
Bernard MOREL, le 5 novembre 2022
Micheline MARCHAL épouse VACHER, le 8 novembre 2022

NOVEMBRE 2022

Du 24 novembre au 11 décembre : Exposition de peintures "Léo qui rit" d'Artygo - CCC (cf p.6)

Vendredi 25 : Collecte de la banque alimentaire - Supermarché Match (cf p.10)

Vendredi 25 : Rémouleur ambulant - Grande Epicerie Générale - 17h > 20h - 88, av. du XXème Corps à Nancy

Samedi 26 : Collecte de la banque alimentaire - Supermarché Match (cf p.10)

Samedi 26 : Heure du conte pour les + de 5 ans - 10h30 - BMM (cf p.6)

Samedi 26 : Repas calme des seniors - 12h - FCGL

Samedi 26 : Téléthon - Départ voitures anciennes "12ème virée Dagobert" - 8h - Pl. de l'Europe (cf p.8)

Samedi 26 : Téléthon - Soirée dansante années 80 à nos jours (cf p.8)

Dimanche 27 : Téléthon - Danse pour tous - 14h > 19h - FCGL (cf p.8)

Lundi 28 : Rassemblement de soutien contre les violences faites aux femmes et enfants - 18h30 - Esplanade CCC (cf p.11)

Mercredi 30 : Réunion publique - 18h30 - FCGL

DÉCEMBRE 2022

Vendredi 2 : Mise en lumière de la Ville - 18h30 - Place Général de Gaulle

Vendredi 2 : Mois du film documentaire - 20h - CCC (cf p.6)

Samedi 3 : Collecte au profit du refuge du Mordant - 10h > 17h - Supermarché Match

Dimanche 4 : **Défilé de Saint-Nicolas - Départ 15h > Place de l'Europe - 16h30 > Feu d'artifice Esplanade CCC**

Vendredi 9 : Contes de St-Nicolas - 18h - BMM (cf p.6)

Samedi 10 : Mise en place du nouveau CMEJ - 9h45 > 12h - EVH

Samedi 10 et dimanche 11 : Marché de Noël Association Quartier Vieux-Village - FCGL

Samedi 10 : Spectacle jeunesse « Spiti mou » - 10h30 - CCC (cf p.6)

Vendredi 16 : Théâtre « Le Pire Village de France » 20h - FCGL (cf p.7)

Samedi 17 : Heure du conte pour les - de 5 ans - 10h30 - CCC (cf p.6)

Du 17 au 19 : Salon des métiers d'art - 9h30 > 19h - CCC (cf p.7)

Samedi 17 : Soirée années 80 - Association Main tendue pour tous - 20h30 > 2h - FCGL

Mardi 20 décembre : La Marche de Noël - Dress Code : Bonnet rouge - 18h - Esplanade CCC

Samedi 31 : Soirée Nouvel An de l'ABSM - 19h30 - FCGL (cf p.13)

JANVIER 2023

Lundi 16 : Vœux de M. le Maire - 18h30 - FCGL

Vendredi 20 : Rencontre avec Jan Carlson - Nuits de la Lecture - 20h - CCC (cf p.7)

Samedi 21 : Conférence Cercle Spirite Allan Kardec - 14h30 - FCGL

Mercredi 25 : Animations diverses pour les enfants - Nuits de la Lecture - 16h - CCC (cf p.7)

Vendredi 27 : Poema - Nuits de la Lecture - 20h - CCC (cf p.7)

► Légende des sigles

FCGL : Foyer Culturel Gérard Léonard

BMM : Bibliothèque-Médiathèque Municipale

EVH : Espace Victor Hugo

CCC : Château, Centre Culturel

MAM : Monument aux Morts

EC : Espace Champlain

EHR : Espace Haut Rivage

CSHC : Centre Sportif Henri Cochet

UNE INFO À PUBLIER ?

*Votre prochain magazine municipal paraîtra en janvier.
N'hésitez pas à nous faire part de votre actualité
jusqu'au 2 janvier 2023.*

Contactez le Service Communication au 03 83 18 32 31.